

SAS Lotipromo
4 Square John Bardeen
85300 Challans

Tel : 02 51 49 28 35
Mail : secretariat@pajotpromotion.fr
Site : <http://www.lotipromo.fr>

◀ PCMI 9 ▶

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

(Article R. 442-11 du Code de l'urbanisme)

Lotissement à usage principal d'habitation
« La Gare »

Je soussigné, Monsieur Philippe PAJOT, représentant la SAS LOTIPROMO, domiciliée à CHALLANS (85300), 4, Square John Bardeen,

Agissant en qualité de lotisseur,

ATTESTE que la surface portée au tableau ci-dessous définit la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface de plancher autorisée sur celui-ci conformément à l'article R. 111-22 du Code de l'Urbanisme et au règlement du lotissement « La Gare » à SOULLANS (85300), Route de la Gare, autorisé par arrêté n° PA 085 284 22 C0008 en date du 14 décembre 2022.

N°	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
	Section	N°		
QUATRE (4)	BD	242	732 m ²	249 m ²

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 09 juin 2023

Pour la Société LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

